

Tabula rasa... : Prangins : l'histoire laminée par la banque

Autor(en): **Christe, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **55 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tabula rasa...

Prangins: l'histoire laminée par la banque

par FRANÇOIS CHRISTE

C'est bien à ce phantasme d'architecte contemporain qu'a pu s'abandonner celui qui a reconstruit le château de Prangins pour le nouveau baron Guiguer, «... au même lieu et place, où existait l'Ancien Château.»¹ A quoi bon, dès lors, y employer des archéologues pour surveiller la pose de quelques canalisations? C'était bien l'avis des premiers responsables du chantier; dix ans plus tard pourtant, après la mise en place d'une nouvelle équipe,² c'est une grosse partie de la butte supportant l'édifice qui a été excavée, dégageant de nombreux vestiges essentiels pour la compréhension de l'histoire du site.³ La documentation archéologique n'a pourtant pas été exhaustive, et s'est limitée dans la règle aux secteurs utilisés par le futur musée, soit une partie de la terrasse orientale, l'essentiel de son pendant à l'ouest comme de l'aile nord du château; une série de fouilles en tranchée a encore apporté d'utiles renseignements sur les terrasses latérales et les jardins aux abords du bâtiment. C'est uniquement dans le secteur du portail d'entrée que la fouille a pris une dimension archéologique, qui a permis de raccorder de façon cohérente les vestiges identifiés ailleurs.

Un des résultats importants de cette reconnaissance est d'avoir guidé le choix d'implantation du nouveau programme, de manière à respecter les maçonneries anciennes: ainsi, faute de connaissances, l'abri de protection des biens culturels a été construit sous la terrasse orientale, au détriment d'un puissant mur de terrasse, alors que par la suite, les locaux techniques ont été créés dans une zone libre de vestiges ou logés entre les anciens murs.

Sur le plan archéologique, ces recherches ont considérablement vieilli l'occupation du site, et précisé l'évolution de sa morphologie; l'aspect des bâtiments antérieurs au château du XVIII^e siècle enfin, dont les principales étapes d'aménagement sont décrites ci-après, peut être évoqué par le riche lapidaire constitué au cours de ces travaux.

La topographie du site

Il n'est pas possible de comprendre le résultat des fouilles archéologiques à Prangins sans saisir les profondes modifications de la topographie originelle par des travaux d'ampleur croissante au fil du temps, particulièrement au sud et à l'ouest du site. Les plus récents, au XVIII^e siècle, sont bien documentés par l'iconographie et par les sources

historiques.⁴ Nous n'en donnerons ici qu'un bref résumé, nécessaire à la compréhension des épisodes précédents.

Les modifications de la fin de l'époque moderne

Le plan de la fin du XVII^e siècle (cf. l'article de Thomas Loertscher, ci-dessous, p. 60, Fig. 2 et 3)⁵ est précieux pour dater ces modifications. Il montre en effet un «grand jardin» à l'emplacement du potager déjà à cette époque,

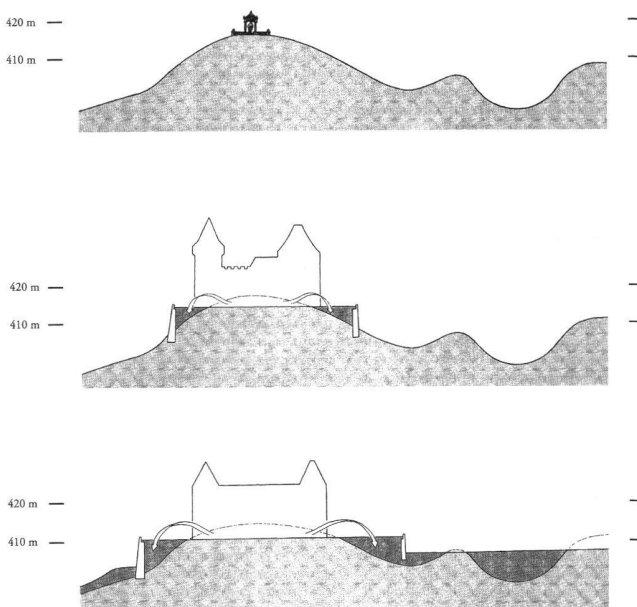


Fig. 1 L'évolution de la morphologie de la butte: en haut, coupe à l'époque gallo-romaine, avec le mausolée; au centre, coupe schématique de la butte au Moyen Âge; en bas, coupe schématique de la butte au XVIII^e siècle.

impliquant donc un comblement partiel des anciens fossés, qui subsistent aux abords de la butte. L'accès se fait par un pont-levis enjambant le fossé sud. Bien que l'allée qui y mène, en surplomb sur le potager, ne figure pas sur ce document, les sondages dans le jardin ont démontré qu'elle est d'origine naturelle.

L'acte majeur, toutefois, est effectué dès 1756 sous Jean-Georges Guiguer, qui comblera le vallon sud pour y créer

une promenade⁶ avec les matériaux de la butte accueillant l'église romane dédiée à saint Pancrace, reconstruite de 1757 à 1762⁷ à l'extrémité du potager. Ces interventions paysagères très importantes ont profondément modifié l'aspect du site, en gommant largement ses défenses naturelles, dont l'archéologie a précisé l'ancienne topographie.

En résumé, le site présente donc à l'origine l'aspect d'une butte arrondie à forte pente, jusqu'à 50%, dominant de 15 à 20 m le bord de la terrasse côté lac et le lit des ruisseaux des trois autres côtés. Tirant profit de cette position naturellement bien fortifiée, la première colonisation par l'homme occupera évidemment le sommet de la butte. Par

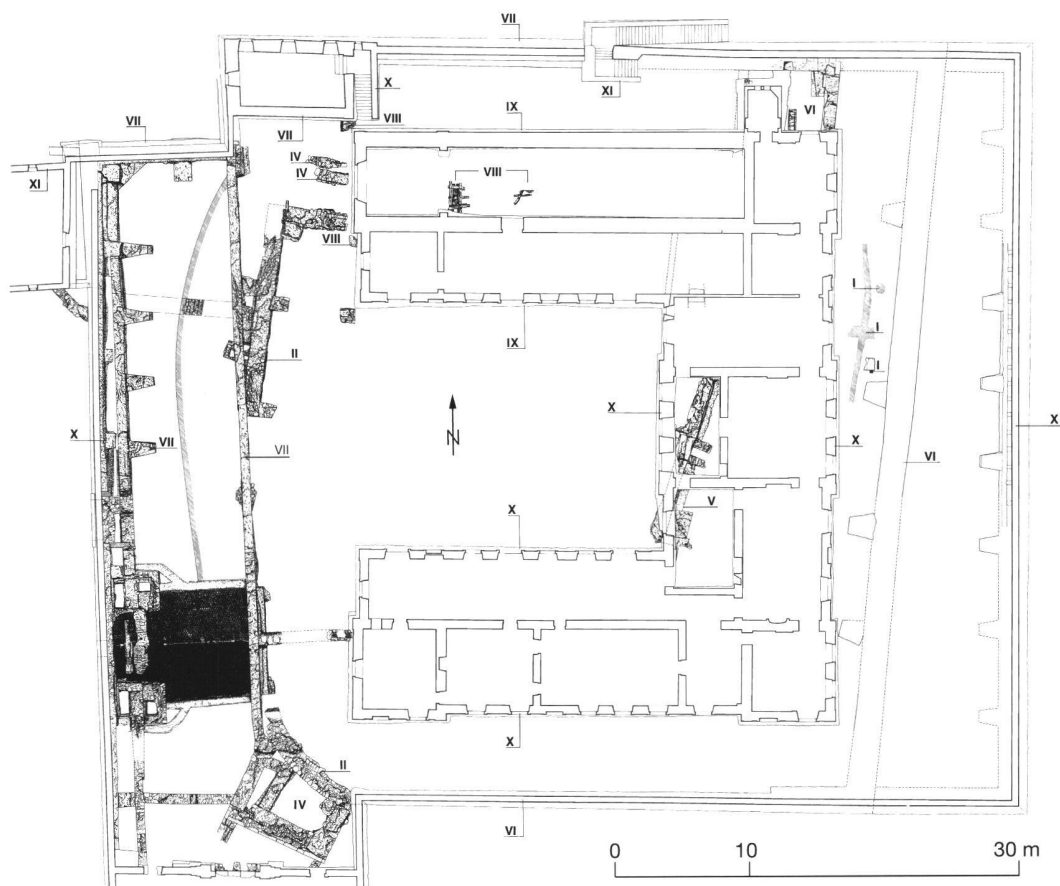


Fig. 2 Plan général des vestiges dégagés sous la terrasse supérieure du château.

La butte et son évolution au Moyen Age

L'observation en coupe du pendage des sables et graviers du retrait würmien permet de restituer le sommet originel de la terrasse un peu en dessous de 420 m. Une érosion latérale très forte a modelé ensuite une butte isolée entre deux ravins, qu'elle domine d'une quinzaine de mètres. C'est également le cas à l'ouest, avec deux fossés transversaux parallèles recrusés par l'homme. Ils ont été relevés sous la terrasse ouest et dans le potager, avec une largeur moyenne de 20 m; une campagne de forages⁸ a permis d'intercepter leur fond, vers 402 m.

la suite, afin d'étendre l'aire habitable, des murs de terrasse seront édifiés, en remblayant avec des matériaux tirés du sommet ancien de la butte (fig. 1). Ce phénomène est attesté dès le Moyen Age au moins; son ampleur ira croissant avec les agrandissements successifs de la terrasse. Une différence de niveau, importante jusqu'au début du Moyen Age, subsistera jusque tard entre l'entrée et le sommet de la butte; elle n'est toutefois pas suffisante pour attester l'existence d'une basse-cour.

L'abaissement du sommet ancien sera ainsi de plusieurs mètres jusqu'à la cote de 411 m en moyenne de la terrasse actuelle; la dépose du pavage de la cour d'honneur n'a

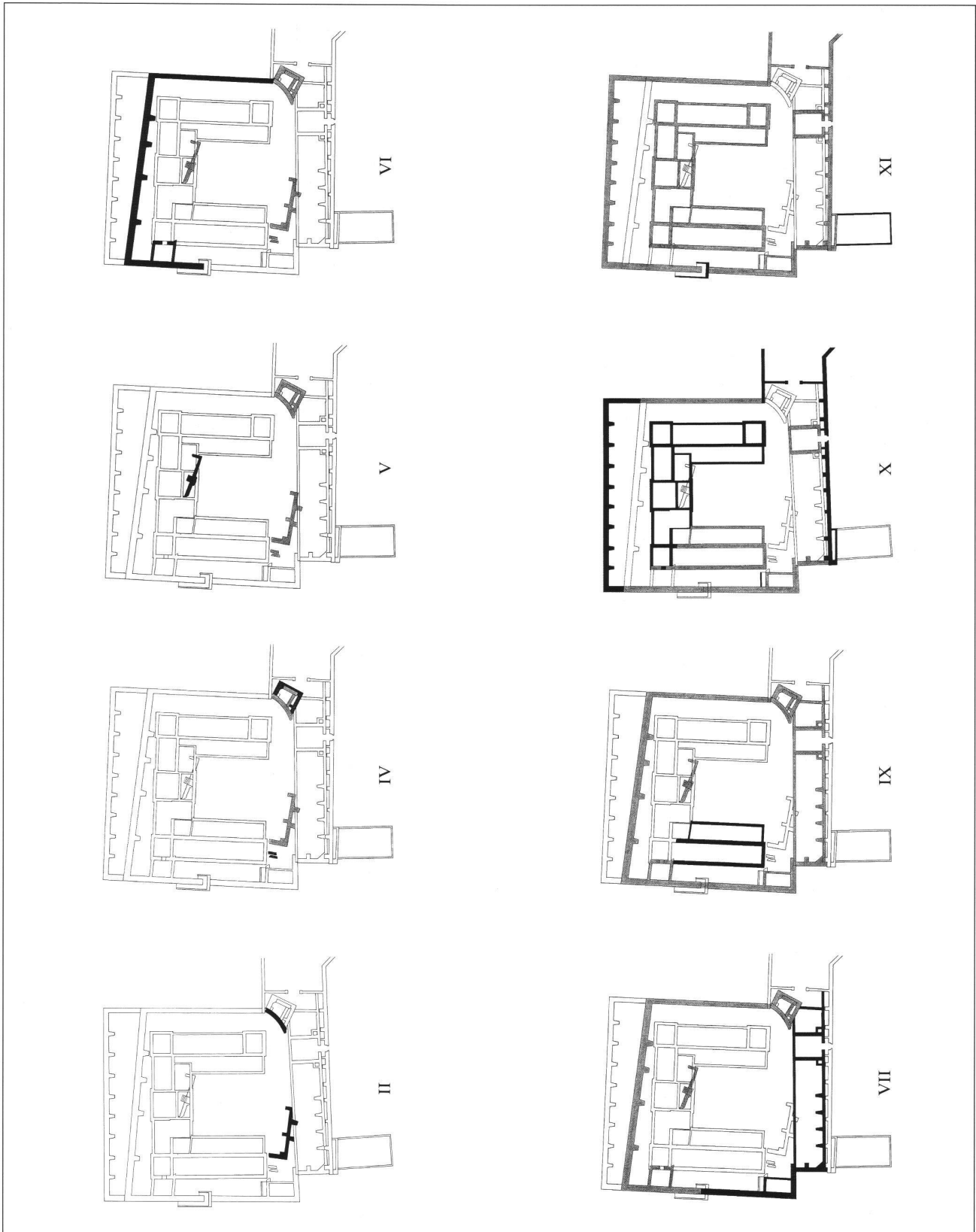


Fig. 3 Plan des principales étapes mises en évidence.

d'ailleurs révélé que la présence des sables et graviers stratifiés. Ainsi, toutes les couches et les structures qui ont occupé initialement le sommet de la butte ont-elles irrémédiablement disparu lors des terrassements successifs; seuls ont subsisté les vestiges situés en aval de la rupture de pente, en dessous du niveau de la terrasse actuelle (fig. 2).

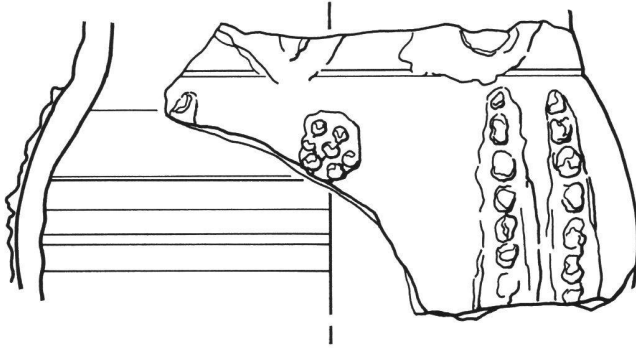


Fig. 4 Fragment de panse d'un pichet gothique; hauteur conservée: 5,4 cm.

*L'occupation du site dès le Moyen Age:
les principales étapes de construction (fig. 3)*

Etape I

Les aménagements attribués à cette étape n'ont été repérés que lors de la fouille partielle de la terrasse orientale, où ils entament les sables et graviers naturels sur une profondeur de près de 1 m. Il s'agit d'un fossé nord-sud avec un bras perpendiculaire, d'une fosse circulaire et d'un trou de poteau, qui n'ont livré aucun matériel, sinon quelques minuscules fragments de terre cuite à cuisson oxydante. La situation, proche de la rupture de pente, comme la hauteur restituée du terrain, incitent à y voir un ouvrage de défense en bois, qui pourrait remonter au haut Moyen Age, voire à l'Antiquité tardive.

Etape II

Celle-ci n'a été repérée que sous le portail et la terrasse occidentale, essentiellement sous forme d'un mur, retrouvé en deux segments, de plan arrondi au sud, alors qu'au nord il retourne à l'équerre à ses deux extrémités. La situation de ce mur, à mi-pente, indique une extension importante de la terrasse, dont la surface est pratiquement doublée. Son retour d'équerre, à l'axe de la cour actuelle, ne peut que s'interpréter comme l'accès au premier château, par une rampe assez forte. La topographie, de ce côté, offre en effet une excellente défense naturelle par les deux fossés évoqués plus haut.

La datation de cette étape s'avère elle aussi bien délicate. L'absence totale de matériaux de récupération, l'*opus spicatum* abâtardi, la coloration et la qualité du mortier, la largeur assez faible enfin, incitent à une datation au XIII^e siècle au plus tard; les murs de défense tendent en effet à s'épaissir par la suite.⁹ La découverte d'un unique fragment de pichet gothique (fig. 4), dans le remblai de l'entrée d'alors, renforce encore cette proposition.

Etape IV

Il y a là une mutation essentielle, puisque le dispositif d'accès précédent est abandonné et transféré à son emplacement actuel. Appuyé contre le mur d'enceinte de l'étape II, cet ouvrage a connu un développement très complexe, avec plusieurs renforcements qui porteront la largeur du mur de face à 2 m. Il forme dès lors saillie sur le fossé, avec un parement extérieur impressionnant, consistant en un blindage de plaques de tuf.

Le premier emplacement de l'entrée était particulièrement bien défendu naturellement par les deux profonds fossés barrant l'accès; il n'allait pas pourtant sans présenter des inconvénients, celui du franchissement de ces fossés par deux passerelles en bois longues de plus de 20 m, d'un entretien onéreux, celui aussi de l'importante dénivellation entre la porte et la cour. La nouvelle disposition réduit considérablement la pente de la rampe; mais la plus grande faiblesse de la position exige le renforcement de la défense par l'érection progressive d'une barbacane protégeant le pont-levis.

En ce qui concerne la datation, la typologie n'est pas d'un grand secours, puisque le blindage en tuf est à ce jour unique dans l'art de la fortification de la région lémanique; la maçonnerie ne présente guère de différences avec celle de l'étape précédente; les remplois et le matériel y sont aussi totalement absents. Nous proposons dès lors la fin du XIV^e siècle pour l'achèvement de la barbacane, puisqu'elle correspond à une importante vague de travaux de consolidation des murs et des portes des villes de la région suite à la terreur inspirée par les «grandes compagnies» et les hordes d'Enguerrand de Coucy.¹⁰ De pareils travaux de renforcement des défenses sont d'ailleurs explicitement projetés à Prangins en 1396, comme l'indique l'acte d'inféodation passé entre le comte de Savoie et Yblet de Challant.¹¹

Etape V

Il s'agit ici, sous l'aile centrale, des vestiges d'une cave desservie depuis la cour par un escalier en dalles de molasse; les deux retours vers l'est ont été coupés lors de la construction de l'édifice actuel. La cave était voûtée, comme l'indiquent les claveaux de molasse retrouvés dans la couche de démolition. C'est la première étape qui peut être datée avec une certaine précision, après 1492,¹² grâce au bois conservé au fond de logements ménagés dans la maçonnerie pour des poutres de raidissement verticales. Ces murs seront renforcés lors de l'étape suivante.

Etape VI

Elle consiste en un important agrandissement de la terrasse dans la partie orientale, par un fort mur qui entame l'angle de la barbacane. Il est maçonné en boulets avec des boutisses de molasse régulièrement disposées en quinconce, et présente à l'intérieur de puissants massifs d'ancrage. De gros blocs de calcaire forment les chaînes d'angle ainsi qu'une assise de réglage à la base du mur, qui décroche par paliers en suivant la pente du terrain.

Simultanément, à l'angle nord-est du château actuel, une cave a été aménagée, ventilée par un soupirail ménagé dans le mur de terrasse. Deux rangs de claveaux en molasse sont conservés, et le niveau de circulation est identique à celui de la cave de l'étape précédente, sous l'aile centrale.

Une datation de cette étape peut être proposée grâce au remploi dans le mur de terrasse d'un bloc appartenant à un portique Renaissance (fig. 5).

Etape VII

C'est maintenant la partie ouest de la terrasse qui va être agrandie par un nouveau mur, qui présente les mêmes caractéristiques constructives que le précédent, à l'exception des éléments en calcaire. Il est tout d'abord construit jusqu'à son retour vers le sud, en incluant les murs de la conciergerie avec sa voûte en claveaux de molasse. Il se poursuit ensuite dans cette direction par un ouvrage beaucoup plus mince et très irrégulier, contre lequel prend appui le mur de terrasse ouest en U, qui se termine contre la barbacane. La face extérieure est revêtue d'un enduit blanc-beige assez fin, dont l'arrêt indique un comblement important des fossés au sud et à l'ouest. La serre souterraine remonte également à cette étape.

L'interprétation de ces vestiges a longtemps posé problème, et il a fallu attendre l'excavation complète de la terrasse pour en comprendre la véritable fonction: le mur intermédiaire correspond en fait à un ouvrage de soutènement provisoire du terrain et des constructions occupant le sommet de la butte, permettant ainsi de maçonner à vue la serre et le véritable mur de terrasse (fig. 6). Enfin, les massifs de plan carré, de part et d'autre de l'entrée de la serre, ne remplissent pas de rôle statique; nous les interprétons comme la fondation d'un escalier monumental vers le jardin.

Le remblayage du fossé près du portail d'entrée a livré un abondant matériel comportant notamment des carreaux de poêle qui remontent au XVI^e siècle (fig. 7).

Etape VIII

Elle se traduit uniquement par la construction de quelques murs réduits en lambeaux par la construction de l'aile nord du château actuel, dont la fondation chevauche l'ancrage horizontal des jumelles de 50 cm de section, seul vestige d'un grand pressoir à levier daté par dendrochronologie¹³ d'après 1695.

Etape IX

Elle correspond à la reconstruction de l'aile nord, avec une série de limites en oblique à sa jonction avec le corps central; le parallélisme avec l'orientation des murs des caves des étapes V et VI est frappant. L'ancienne chaîne d'angle, qui se distingue très nettement de l'actuelle façade sur

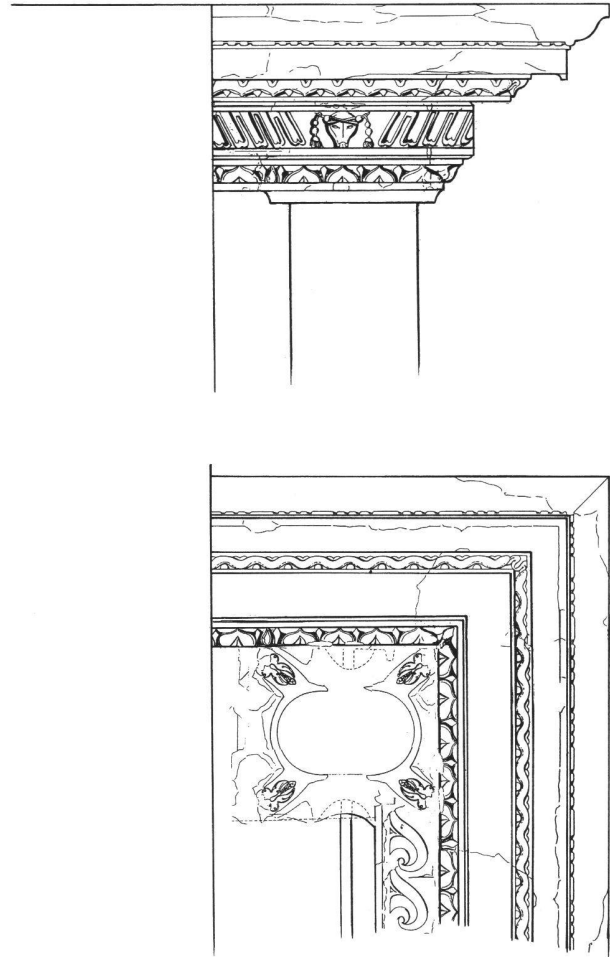


Fig. 5 Restitution du portique Renaissance, à bucrane sur colonnes ovales. Largeur de la colonne: 35 cm.

cour, a pu être observée jusqu'à l'étage. Une porte s'ouvrait à l'extrémité du refend médian, condamnée lors de la reconstruction de l'aile centrale. Enfin, la différence de section des solives est frappante: trapézoïdale dans l'aile nord, soit voûtée à l'italienne, elle est rectangulaire dans tout le bâtiment actuel.

Nous avons longtemps voulu voir dans cette étape de construction la preuve de l'intégration, dans le bâtiment actuel, de fondations au moins de l'édifice précédent, à cause de la surépaisseur des murs de la grande cave nord; l'explication est ici d'ordre statique: c'est la seule cave dont

la poussée au vide de la voûte n'est pas confinée par le terrain. Le doublement du fort refend a pu être exclu par l'observation du percement de ce mur pour donner passage à l'ascenseur. Obnubilé par l'hypothèse émise en 1925 par Frédéric Gilliard,¹⁴ d'un doublement de l'épaisseur du bâtiment par une galerie, nous avons négligé cette contrainte statique.¹⁵ Le développement de cette thèse sur base

ouest étendus jusqu'à leur emplacement actuel, avec de nombreux blocs en remploi. Si l'agrandissement de la terrasse à l'est procure un dégagement supplémentaire non négligeable, il n'en va pas de même à l'ouest, où la rectification ne paraît correspondre qu'à une cosmétique d'ordre géométrique. Enfin, après démolition de l'escalier monumental proposé à l'étape VII, la serre souterraine est pro-

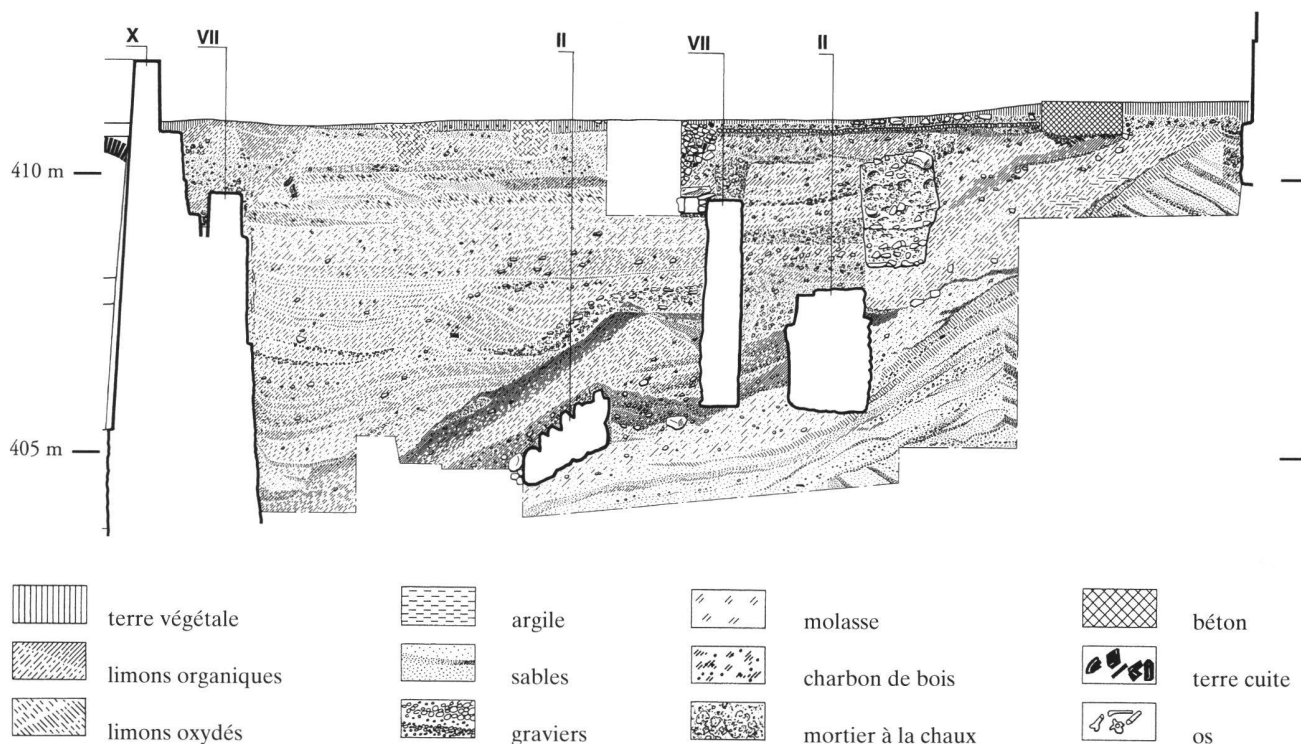


Fig. 6 Coupe en travers de la terrasse ouest. Tout à droite, la couche en place alternant sables et graviers; elle est recouverte par les sables limoneux oxydés avec fragments de *tegulae*, dans lesquels le mur II a été implanté, bloquant un premier remblai. La base du remblai entre les deux murs de l'étape VII contient des fragments disloqués du mur II dans un premier comblement appuyant le pied du mur provisoire de soutènement, avant l'établissement de la terrasse.

d'arguments d'ordre typologique, proposé par Solange Michon,¹⁶ ne résiste donc pas mieux à l'analyse archéologique que l'intuition de son prédécesseur: il ne s'agit pas ici d'une récupération de parties anciennes de l'édifice, mais bel et bien d'une construction entièrement neuve, sur laquelle se grefferont plus tard les deux autres ailes.

Le *terminus* est donné ici par l'analyse dendrochronologique: automne-hiver 1731–1732¹⁷ pour l'abattage des bois couvrant la tour des prisons à l'angle nord-ouest.

Etape X

C'est celle qui donnera au château son aspect moderne, avec la construction des deux autres ailes. Au préalable, les anciens bâtiments sont démolis et les murs de terrasse est et

longée et l'étanchéité de sa voûte réalisée, avec son exceptionnelle couverture en tuiles.

Etape XI

Il s'agit ici de quelques adjonctions, comme la tour de latrines, érigée en 1784–1785,¹⁸ l'escalier reliant les terrasses nord, qui apparaît sur un dessin de la fin du XVIII^e siècle,¹⁹ et de la dépendance dans le potager; cette *serre et grenier dessus* figure sur le plan de 1836–1840;²⁰ les procès-verbaux de 1838 lui donnent un âge de plus de 80 ans,²¹ soit une date de construction vers le milieu du XVIII^e siècle.

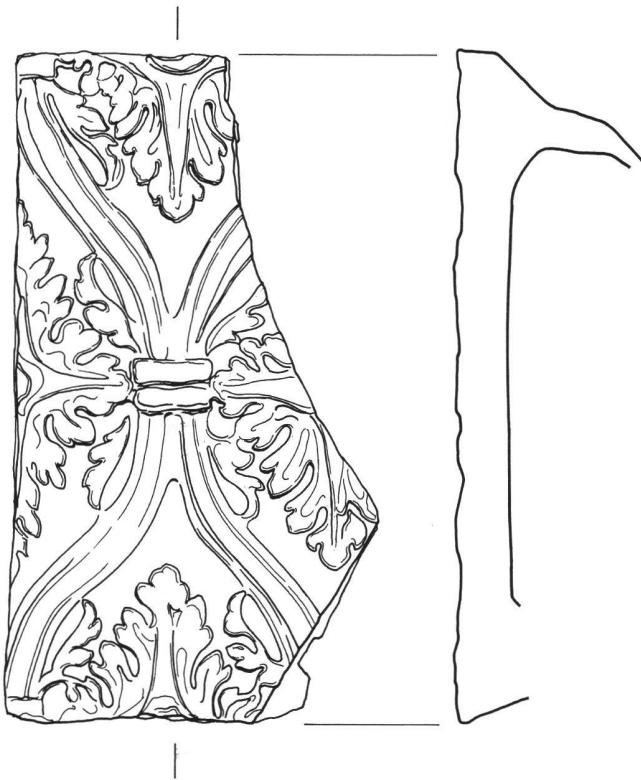


Fig. 7 Fragment de carreau de poêle du XVI^e siècle, à feuilles d'acanthé dans des arcs en accolade retenus par une double bague, recouvert d'une glaçure verte sur engobe. Hauteur: 17,2 cm.

En résumé

La genèse du château actuel avec ses terrasses a pu être assez bien suivie en ce qui concerne les étapes récentes; une immense frustration demeure: il ne nous a pas été possible de caler le plan de la fin du XVII^e siècle sur les vestiges dégagés. S'il ne fait pourtant guère de doute que le *Corps de garde* qui y figure correspond bien aux constructions mises au jour dans le secteur de l'entrée, que le mur crénelé qui le prolonge peut être identifié avec le mur de terrasse de l'étape II, et qu'enfin la cave dégagée sous le corps central est conforme à l'affectation indiquée pour cette partie de l'ancien bâtiment, ces correspondances n'ont pas suffi à déterminer l'échelle du document, sauf contorsions géométriques majeures. De plus, les angles arrondis de la partie orientale de la terrasse ne coïncident pas avec le premier état mis en évidence dans ce secteur.

Force est dès lors d'admettre, dans un laps de temps très bref, une série de reconstructions et de remaniements de ces terrasses; elles reflètent assez bien la valse des propriétaires de Prangins, apparemment fortunés, dès la seconde moitié du XVII^e siècle.²² L'ampleur de ces travaux est

étonnante, tout particulièrement la seconde reconstruction du mur de terrasse occidental, qui ne procure qu'un infime gain de surface.

A l'opposé, il faut noter la remarquable constance dans la stratégie de reconstruction du domaine par Louis Guiguer: ce sont les parties utilitaires qui sont d'abord entreprises, le grand rural en 1728, le potager avec son bassin en 1729, avec le soin apporté à l'étanchéité de la serre souterraine, l'aile nord ensuite dès 1732, celle des pressoirs, de l'exercice fort lucratif de la justice,²³ comme du logement du châtelain régissant le vaste domaine dépendant de la baronnie. Les appartements ne seront ainsi construits qu'en dernier lieu, vraisemblablement en 1738-1739. C'est de cette manière que nous proposons d'interpréter la formulation très rare de Le Coultre, «... le Château du dit Prangins avec ses Edifices, Tours et Prisons, nouvellement construits es années mil sept cent trente deux, Trente huit et Trente neuf ...».²⁴ Il y aurait ainsi, à notre sens, une interruption de plusieurs années entre la construction de l'aile nord et celle des deux autres.

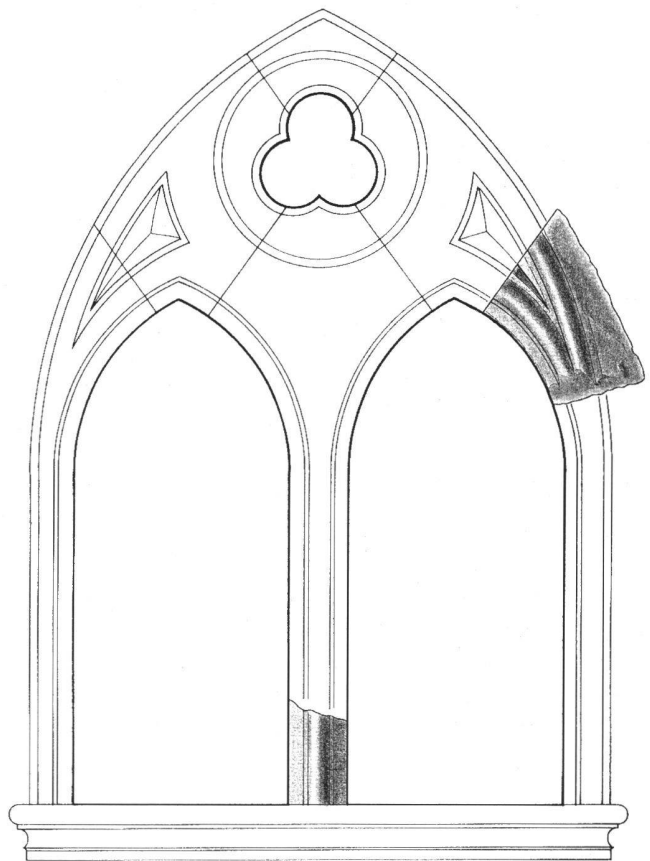


Fig. 8 Restitution d'une fenêtre à remplage gothique en calcaire jaune, avec mouluration en tore, fin du XIII^e - début du XIV^e siècle. En foncé, les fragments retrouvés. Hauteur du vide de jour des lancettes: 1,20 m.

Comme indiqué au début de notre propos, l'érosion naturelle, mais surtout artificielle, a fait irrémédiablement disparaître toute trace des constructions qui ont occupé le

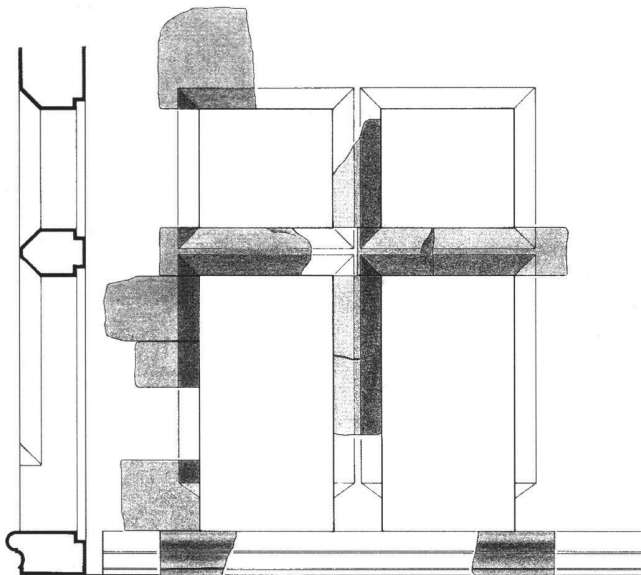


Fig. 9 Restitution d'une fenêtre gothique en molasse, à croisée avec mouluration en fort chanfrein et tablette moulurée en tore, XV^e siècle. En foncé, les fragments retrouvés. Hauteur totale du vide de jour: 1,93 m.

sommet de la butte. Ainsi, sauf découverte de documents iconographiques inédits, l'aspect des édifices qui ont précédé le château de Guiguer nous demeurera à jamais inconnu. Pourtant... Ces bâtiments ont servi de carrière depuis le Moyen Age, et les matériaux de construction et de couverture²⁵ ont fait l'objet d'une récupération systématique et souvent multiple. Ainsi, la mise à nu des murs de terrasse et des fondations du château du XVIII^e siècle a révélé la présence d'une quantité impressionnante de blocs sculptés; le prélèvement de ces blocs n'a dans la règle été possible qu'à l'emplacement des percements nécessités par la mise en relation des locaux techniques enterrés. Bien souvent d'ailleurs, la face sculptée des éléments de ce lapidaire était tournée vers le cœur de la maçonnerie, afin d'en assurer la cohésion. Il eût donc fallu démolir le château pour disposer d'une vision d'ensemble de la qualité architecturale des édifices précédents. Ce n'était évidemment pas là le but de l'opération... Malgré cet échantillonnage très limité, la récolte n'en est pas moins impressionnante, puisqu'elle permet de restituer partiellement l'aspect des façades du château, et ce depuis la fin du XIII^e siècle. Il y a là des éléments de fenêtres à remplage en molasse ou en calcaire jaune (fig. 8), celle-ci avec un meneau mouluré de gorges. Ils appartiennent au vocabulaire gothique, abondamment représenté par des fragments de fenêtres à croisée moulurés en gorge ou en fort chanfrein (fig. 9). Un des fragments relevés dans l'aile nord pourrait être encore plus ancien, suivant la datation précoce proposée au château de Madeln près de Pratteln (BL).²⁶ Le bas Moyen Age est également bien représenté avec des encadrements de fenêtre retombant sur des colonnettes, décorés d'une riche polychromie (fig. 10), ou sur congé résillé (fig. 11).

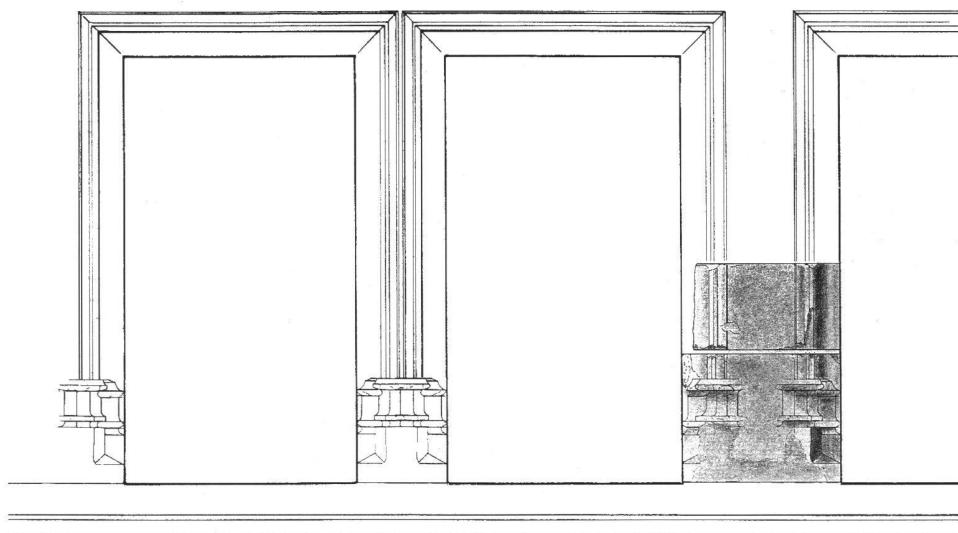


Fig. 10 Restitution d'une fenêtre à meneaux en molasse, moulurée à l'extérieur en gorges retombant sur des bases prismatiques, avec feuillures polychromes et colonne engagée à l'intérieur, XVI^e siècle. Hauteur du vide de jour: 1,10 m.

Les blocs d'un appareil en bossage doivent remonter à la Renaissance, qui a laissé de riches témoins, consoles, bases ou chapiteaux, ainsi que l'extraordinaire portique à bucrane dont nous proposons une restitution (fig. 5).

Cet élément est le plus surprenant de notre lapidaire, quant bien même certains des éléments utilisés ici sont connus dans la région: bucrane et colonnes ovales se rencontrent par exemple à l'Hôtel de ville de Genève, sur le portique de 1556, ou au pavillon proche sur la terrasse de la maison Micheli, vers 1620.²⁷ En règle générale, le vocabu-

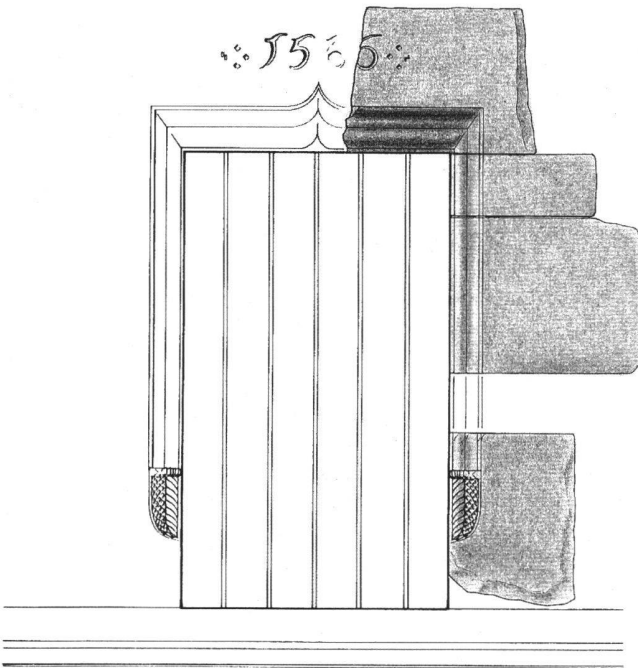


Fig. 11 Restitution d'une fenêtre en molasse moulurée en gorge amortie sur congé torsadé et résillé. Seconde moitié du XVI^e siècle. Hauteur du vide de jour: 1,08 m.

laire décoratif est proche de celui des édifices de la Renaissance neuchâteloise, lui-même d'inspiration française,²⁸ comme à la maison Girard-Lozeron ou à la porte du château de Peseux, de 1574.²⁹ Si l'utilisation du portique à colonnes tangentés à la façade se rencontre parfois, comme à la maison des halles de Neuchâtel, de 1570,³⁰ l'usage de cette manière de corniche-architravée, sans chapiteau, est exceptionnel; les recherches de parallèles auprès de nos collègues sont restées vaines. Faute de mieux, nous évoquerons ici l'hôpital de Soleure, à Auvernier, daté de 1570, où la corniche est au niveau des chapiteaux.³¹

La riche collection de fragments d'architecture extraits des murs du château et des terrasses constitue une source irremplaçable sur les embellissements de l'ancien château. Les documents d'archives, en effet, ne font guère état que de la «reconstruction» du milieu du XVI^e siècle, ou de l'adjonction de beaux portiques au XVII^e siècle.³² Les fragments d'architecture indiquent bien plus précisément la constante mise au goût du jour de l'édifice.

Le petit matériel, souvent arraché aux dents de la pelle mécanique, n'est pas en reste. Ainsi de la céramique de poêle (fig. 7), qui révèle aussi le souci de confort et la modernisation de l'aménagement du château, avec des témoins régulièrement répartis entre le XIV^e et le XVIII^e siècle,³³ comme pour la vaisselle de cuisine ou de table, témoin de six siècles de vie au château³⁴ (fig. 12).

Mais ces trouvailles permettent surtout une formidable plongée dans le temps, de plus de deux millénaires avant la première mention du château en 1096.³⁵

Le trou noir

Prangins n'échappe pas au célèbre effet de «trou noir», puisque le haut Moyen Âge n'est guère représenté que par la couche pratiquement stérile à très forte charge organique, sporadiquement repérée en comblement des fosses et fossés de l'étape I; ce dépôt est parfaitement comparable à un horizon daté du Haut Moyen Âge à la Cité de Lausanne.³⁶ Les seuls témoins matériels de cette occupation,

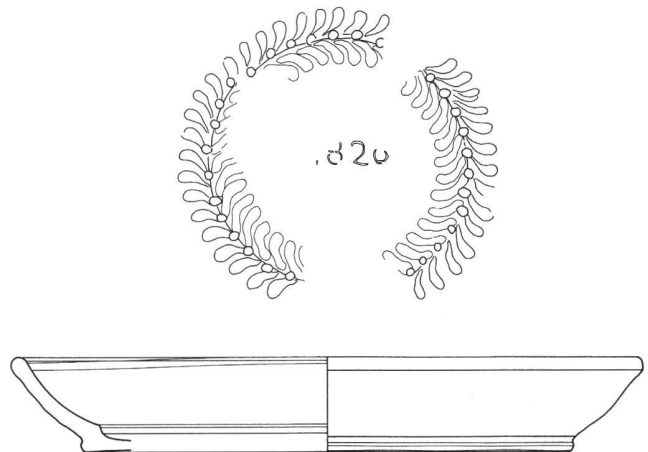


Fig. 12 Grande assiette à fond plat et bourrelet, avec marli évasé et concave terminé par une lèvre arrondie; pâte homogène à fin dégraissant ocre; surface lisse et brillante; glaçure intérieure jaune clair sur engobe blanc, avec dessin brun foncé, brun-rouge et vert; coulures à l'extérieur. Vers 1820. Ø max.: 22,8 cm.

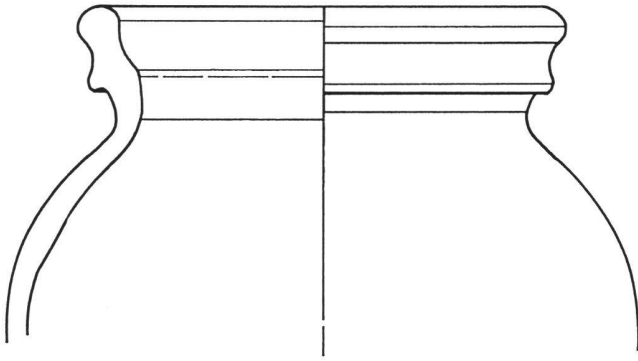


Fig. 13 Bord de pot à panse globulaire, col pincé et lèvre arrondie, débordant en bandeau extérieur, creusée à l'intérieur; pâte peu homogène à dégraissant moyen; surface entièrement crue et noircie. Ø max. du bord : 8,8 cm.

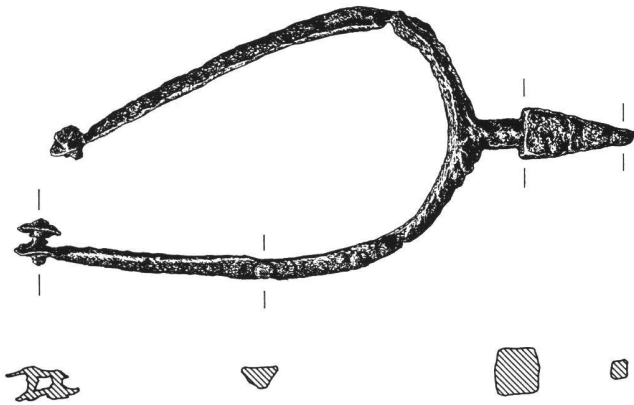


Fig. 14 Eperon en fer à courte pointe de section carrée. Longueur totale: 14,2 cm.

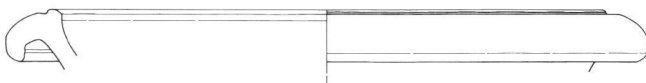


Fig. 15 Bord de mortier à collerette; pâte assez grossière à fin dégraissant micacé, rose-orangé; surface intérieure rugueuse. II^e-III^e siècle ap. J.-C. Ø max.: 42,8 cm.

trouvés hors contexte, sont un bord de pot à lèvre en bandeau (fig. 13) et un éperon en fer, d'un type peu représenté dans la région (fig. 14); leur datation peut être située entre le VIII^e et le XI^e siècles.

En ce qui concerne l'Antiquité tardive, il faut remarquer que seule une petite partie des blocs romains en calcaire blanc a pu être examinée sous toutes ses faces. Ainsi, dans la grande cuisine de l'aile méridionale du château, le passage d'un écoulement a montré que l'un des blocs du soubassement en calcaire blanc du château n'était autre qu'un fragment de frise architravée de l'édifice romain qui l'a précédé. L'on ne saurait donc exclure, sur base du maigre échantillon récolté, un développement du monument postérieur au II^e siècle. Il faut pourtant mentionner une couche d'érosion naturelle du sommet de la butte, qui recouvre les sables et graviers naturels, dont elle se distingue par une teinte orangée; elle a livré de nombreux fragments de *tegula*, et pourrait traduire une phase d'abandon du monument, courante à partir du III^e siècle.

Les Romains à Prangins

Les témoins de cette présence sont très clairs: dès le début des fouilles, l'archéologue ne pouvait manquer d'être frappé par les nombreux fragments de mortier au tuileau et de *tegula* présents sur les flancs de la butte. Ces matériaux, utilisés pendant plusieurs siècles, ne permettent pas en soi de préciser la durée d'occupation du site. C'est donc aux quelques menus fragments de vaisselle retrouvés qu'incombe ce rôle: un mortier à collerette, courant du milieu du I^{er} siècle de notre ère à la fin du II^e (fig. 15), un bord d'amphore et un tesson de terre sigillée de Lezoux, du II^e siècle.³⁷ Les fragments d'architrave et de tambour de colonne, retrouvés dans les fondation du château actuel, peuvent être contemporains.³⁸

Les pièces maîtresses de l'époque romaine, toutefois, sont les deux inscriptions retrouvées au cours du chantier. La première, longtemps considérée comme disparue,³⁹ a pu être enfin localisée fortuitement après débroussaillage, scellée dans le mur de terrasse du potager, à l'angle de l'allée menant au portail du château (fig. 16). En forme de *tabula ansata*, c'est l'épithaphe d'un notable nyonnais offerte par *D. Julius Capito*, originaire du territoire de Vienne (Isère), connu sous Trajan entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle ap. J.-C. Elle porte:

C•IVL•C•F•VOLT
 SEDATO
 IIVIR•ITERVM
 FLAM AVG
 D•IVL•CAPITO•AMICO
 OPTIMO

que les épigraphistes⁴⁰ interprètent *A Caius Julius Sedatus, fils de Caius, de la tribu Voltinia, duumvir à deux reprises, flamme impérial. Decimus Julius Capito, à son ami excellent.*

La seconde, fragmentaire, porte:

... VLDFCOR ...
 ... VIRVMFLAM ...
 ... CAPITONI ...

soit A ... *Julius, fils de Decimus, de la tribu Cornelia, ..., duumvir, flamine impérial, ... Capito ...*

La nature du bâtiment de Prangins

Il peut paraître présomptueux de déterminer la fonction d'un édifice dont les remaniements ultérieurs n'ont pas laissé pierre sur pierre; c'est un faisceau d'indices concordants qui permet pourtant de proposer d'y voir un mausolée.⁴¹ La présence d'un bâtiment à cet emplacement, tout d'abord, et non l'importation de blocs provenant du démantèlement des monuments de Nyon, comme à Genève ou à Lausanne entre autres,⁴² est bien attestée par les autres matériaux de construction, mortier au tuileau et *tegula*; la surface de la butte restituée à son altitude originale est faible, et ne permettrait pas d'accueillir une *villa*, même de dimensions très modestes. La modénature des blocs retrouvés, d'autre part, ne correspond pas à celle rencontrée sur les monuments publics de la région; elle rappelle celle du mausolée de Wavre (NE).⁴³ Les liens de parenté entre les personnages mentionnés dans ces deux inscriptions, la similitude entre le matériau, l'épaisseur, la taille et la forme des lettres renforcent encore cette hypothèse.⁴⁴ La situation topographique enfin, face au lac, n'est pas sans évoquer d'autres dispositions comparables.⁴⁵

Les indications données ici par le matériel pourraient trouver une confirmation supplémentaire en comparant le site de Nyon-Prangins avec d'autres fondations romaines. Il nous paraît à tout le moins plausible qu'en relation avec la nouvelle *Colonia*, une vaste *villa* se soit développée sur le plateau entre Changins et Bénex; les vestiges anciennement découverts,⁴⁶ interprétés alors chacun comme un établissement, appartiendraient ainsi à une seule *villa*, de dimension comparable à celles reconnues à Orbe – Boscéaz⁴⁷ ou à Yvonand – Mordagne⁴⁸.

Mais le site était occupé depuis bien plus longtemps: ainsi, l'âge du Fer est représenté par une jatte carénée de La Tène D2,⁴⁹ du premier siècle avant notre ère (fig. 17), alors qu'un fond de pot atteste l'occupation du site à l'âge du Bronze final⁵⁰ (1300–750 av. J.-C.) (fig. 18). Encore, le matériel remontant aux étapes les plus anciennes se trouve-t-il au fond des fossés, dont le comblement n'a été qu'effleuré... La configuration du site, en éperon barré, n'est pas sans évoquer celle de la Cité de Lausanne, où une séquence d'occupation continue a pu être mise en évidence de la fin du Mésolithique à nos jours.⁵¹ L'exploration complète du remplissage des fossés aurait sans doute révélé une séquence comparable, la force de la position n'ayant pu échapper aux habitants de la région.



Fig. 16 Coupe et vue de l'épithaphe scellée dans le mur de terrasse du potager. Hauteur: 1,30 m.

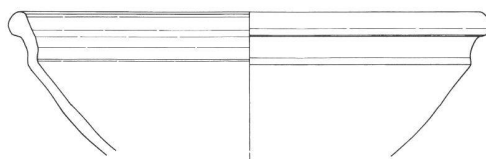


Fig. 17 Bord de jatte carénée à lèvres épaissies; pâte homogène tournée, à fin dégraissant micacé, grise. La Tène D2 (1^{er} siècle av. J.-C.). Ø max.: 32 cm.



Fig. 18 Fond de pot à paroi légèrement évasée; pâte gris foncé à gros dégraissant quartzueux. Age du Bronze final (1300–750 av. J.-C.). Ø du fond: 13 cm.

Au bilan de dix ans de fouilles

Contrairement à nombre d'interventions en sous-sol, les fouilles à Prangins n'ont pas révélé de vestiges bien spectaculaires; il y a, bien sûr, la belle mosaïque de galets bordant la cour d'honneur: labourée par la pose imprudente de canalisations, elle remonte au temps de Guiguer. Mais pour le reste, ce ne sont que fossés noirâtres, murs de terrasse arasés et fonds de cave, qui n'offrent guère de place au rêve.

Pourtant, un des résultats les plus impressionnants est à nos yeux la mise en évidence de l'ancienneté du processus de domestication du paysage sur les faces «civiles» du

château, en négligeant le seul flanc nord où sont reléguées annexes utilitaires et tour de latrines; le relief naturel de la haute butte originelle ceinte de fossés, avec son plan circulaire, va céder la place à une large esplanade quadrangulaire, entièrement artificielle. Les archives du sol, ici, décrivent bien ce lent processus, qui s'achèvera au XVIII^e siècle avec les travaux des Guiguer, seuls documentés par les sources historiques.

Mais c'est le matériel retrouvé, évidemment, qui apporte la plus grande part aux connaissances sur le site de Prangins, puisqu'il ajoute deux millénaires d'occupation à son histoire « officielle ». Bien plus, il est seul à même de révéler en partie l'aspect des édifices disparus, la qualité de leur aménagement et leur constante mise au goût du jour, illustrant bien, comme la topographie, le passage de la forteresse au château de plaisance.

NOTES

- 1 Première Grosse de Rière Prangins, Benay et Promenthouz, 1745. Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), Fi 142, f. 168, cité par SOLANGE MICHON, *La Grosse «Le Coultre» et l'histoire du château de Prangins*, dans: *Revue suisse d'art et d'archéologie* 46, 1989, p. 224.
- 2 Il faut ici remercier l'Office des constructions fédérales (désormais OCF), qui a bien voulu mandater, avec l'accord de l'archéologue cantonal, M. Denis Weidmann, le bureau ARCHÉOTECH SA, Pully, pour la surveillance des travaux d'excavation, effectuée sous la direction du soussigné.
- 3 Les résultats d'ensemble ont été publiés par FRANÇOIS CHRISTE / COLETTE GRAND, *Prangins – De la forteresse au château de plaisance – 1985–1995: dix ans de recherches, trois mille ans d'histoire* (= Cahiers d'archéologie romande [désormais CAR] 71), Lausanne 1997.
- 4 Sur ces travaux, voir l'étude de CHRISTOPHE AMSLER, *Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XVIII^e siècle*, dans: *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 43, 1986, pp. 238–245. Plan de l'ancien château, dessin à la plume, vers 1690. 34 × 22 cm. Prangins, Musée national suisse (LM 76932).
- 5 CHRISTOPHE AMSLER (cf. note 4), p. 240.
- 6 Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois – L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536–1798)* (= Bibliothèque historique vaudoise, N° 89), Lausanne 1988, p. 196.
- 7 Effectuée en décembre 1994 sous surveillance archéologique par l'entreprise Abagéol SA de Payerne, sur mandat conjoint de l'OCF et de la Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud (désormais MHAVD).
- 8 MARCEL GRANDJEAN et al., *Lutry – Arts et monuments*, T. 1, Lutry 1990, p. 66.
- 9 Voir notamment ALBERT NAEF / OTTO SCHMID, *Château de Chillon – Communications – La grosse tour de l'entrée*, Lausanne 1939, p. 75. – RICHARD PAQUIER, *Le Comte Vert et le Comte Rouge*, dans: *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, L'histoire vaudoise*, vol. 4, Lausanne 1973, p. 66. – *Le Pays de Vaud des origines à la conquête bernoise*, nouvelle édition revue et augmentée (première édition Lausanne 1942), Lausanne 1979, p. 20–22.
- 10 *Registre des droitures*, 10 mai 1396, ACV, Fi 149, pp. 49–50. Dépouillement par Marcel Grandjean.
- 11 Datation par radiocarbone: âge C¹⁴ brut: 490 ± 50 BP; date C¹⁴ calibrée: 1330–1470 cal AD; analyse par ALAIN CURA, *Datation par le radiocarbone d'un échantillon provenant du site du château de Prangins*, Archéolabs, St-Bonnet de Chavagne, 18 août 1988, réf. ARC8/R385C; le résultat a été affiné avec une date d'abattage pas antérieure à 1492, donnée avec réserves par CHRISTIAN et ALAIN ORCEL / JEAN TERCIER (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon [désormais LRD]), *Analyse dendrochronologique d'un bois provenant du château de Prangins (VD)*, 25 août 1988, réf. LRD88/R2177.
- 12 CHRISTIAN et ALAIN ORCEL / JEAN-PIERRE HURNI / JEAN TERCIER (LRD), *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château de Prangins (VD)*, réf. LRD91/R3083, manuscrit dactylographié du 1^{er} octobre 1991.
- 13 *La maison bourgeoise en Suisse*, vol. 15: Le canton de Vaud, (1^{re} partie), par FRÉDÉRIC GILLARD, Zurich/Leipzig 1925, p. XLII.
- 14 Voir FRANÇOIS CHRISTE, *Château de Prangins – Surveillance archéologique des sondages géotechniques – Rapport sur la période 1987–1988*, manuscrit dactylographié de juillet 1988 déposé à l'OCF, pp. 15–16.
- 15 SOLANGE MICHON, *Louis Guiguer et le Château de Prangins*, dans: Genava, n.s., 1994, pp. 168–170.
- 16 CHRISTIAN et ALAIN ORCEL / JEAN TERCIER (LRD), *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château de Prangins (VD) – 2^{ème} intervention*, réf. LRD90/R2177A.
- 17 CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF, *Château de Prangins – Siège romand du Musée national suisse – Documentation historique*, vol. 1: Textes, pp. 25–26.
- 18 Reproduit dans CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF, *Le Château de Prangins – La demeure historique* (= Album No. 2), Zurich 1991, p. 29, fig. 15.
- 19 *Plan du Territoire de la Commune de Prangins – Levé et expédié pendant les années 1836–1840 par Dumur*, ACV, GB 247/b2, f° 1.
- 20 ACV, GEB 247, N° 134.
- 21 CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF (cf. note 19), pp. 8–10.
- 22 Cf. note 1.
- 23 Grosse de Rière Benay... (cf. note 1), f. 168.
- 24 Voir MICHÈLE GROTE, *Analyse de la couverture de la serre souterraine*, dans: FRANÇOIS CHRISTE / COLETTE GRAND (cf. note 3), p. 57.
- 25 RETO MARTI/RENATA WINDLER, *Die Burg Madeln bei Pratteln*, dans: *Berichte aus der Arbeit des Amtes für Museen und Archäologie des Kantons Baselland* 12, Liestal 1988, pp. 124–125 et fig. 69.
- 26 Rue des Granges N° 10, voir *La maison bourgeoise en Suisse*, vol. 2: Le canton de Genève, par CAMILLE MARTIN, 3^e édition, Zurich/Leipzig 1960, pp. XXV–XXVI et pl. 18, p. 18.

- ²⁸ *La maison bourgeoise en Suisse*, vol. 24: Le canton de Neuchâtel, par EDOUARD BAUER, Zurich/Leipzig 1932, p. XII, XV.
- ²⁹ EDOUARD BAUER (cf. note 28), p. 80, N^{os} 7 + 8, p. 98, N^o 9 et p. XV.
- ³⁰ EDOUARD BAUER (cf. note 28), p. 12.
- ³¹ EDOUARD BAUER (cf. note 28).
- ³² CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF (cf. note 19), p. 7–11.
- ³³ CATHERINE KULLING, *La céramique de poêle*, dans: FRANÇOIS CHRISTE / COLETTE GRAND (cf. note 3), pp. 127–138.
- ³⁴ FRANÇOIS CHRISTE / ISABELLE GUIGNARD CHRISTE, *La vaisselle*, dans: FRANÇOIS CHRISTE / COLETTE GRAND (cf. note 3), pp. 101–126.
- ³⁵ CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF (cf. note 19), p. 7.
- ³⁶ François CHRISTE, *La «Cour des Miracles» à la Cité – 1220–1960: une tranche de l’histoire de Lausanne (= CAR 58)*, Lausanne 1992, pp. 14–28 et 85.
- ³⁷ Selon M. Thierry Luginbühl, assistant à l’Institut d’archéologie et d’histoire ancienne de l’Université de Lausanne.
- ³⁸ Selon M. Philippe Bridel, archéologue à la Fondation Pro Aventico, lors de sa visite sur place en date du 21 mai 1986.
- ³⁹ DENIS WEIDMANN, *Prangins (VD) – Château de Prangins*, dans: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d’archéologie* (désormais ASSPA) 72, 1989, p. 332.
- ⁴⁰ Première publication par REGULA FREI-STOLBA / HANS LIEB, *Prangins (VD) – Château de Prangins*, dans: ASSPA 76, 1993, pp. 214–215. Ce texte, approfondi depuis par REGULA FREI-STOLBA et JEAN-LUC VEUTHEY (Institut d’archéologie et d’histoire ancienne de l’Université de Lausanne), sera joint au corpus épigraphique de Nyon, dont la publication est prévue dans les CAR. Nous les remercions d’avoir bien voulu nous le communiquer en primeur.
- ⁴¹ Cette hypothèse a rencontré une adhésion générale lors du colloque de l’*Association pour l’archéologie romaine en Suisse* à Lucerne en 1992 (lettre à l’auteur de M^{me} Regula Frei-Stolba, 12 novembre 1992).
- ⁴² Voir la carte de répartition publiée dans *Nyon – Une colonie romaine sur les bords du Léman*, dans: *Dossiers d’archéologie* 232, avril 1998, p. 15.
- ⁴³ PHILIPPE BRIDEL, *Le mausolée de Wavre*, dans: ASSPA 59, 1976, pp. 193–201; le bloc de corniche (N^o 4, fig. 3, p. 195) notamment, est identique au fragment pranginois Inv. PR90/9’060–78.
- ⁴⁴ REGULA FREI-STOLBA / JEAN-LUC VEUTHEY (cf. note 40).
- ⁴⁵ Voir à ce propos l’étude de MARTIN BOSSERT, *Le lion sur la fontaine de Fiez (VD)*, dans: ASSPA 73, 1990, pp. 95–111.
- ⁴⁶ Voir EUGÈNE MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. 1, Lausanne 1914, p. 202.
- ⁴⁷ CLAUDE-ALAIN PARATTE, *Orbe – Villa romaine de Boscéaz*, dans: *Revue historique vaudoise* (désormais RHV), 1994, pp. 201–211.
- ⁴⁸ CLAUDE-ALAIN PARATTE / YVES DUBOIS, *Yvonand – Morgagne – Villa romaine*, dans: RHV, 1994, pp. 243–249.
- ⁴⁹ Selon M. Gilbert Kaenel, Directeur du Musée cantonal d’archéologie et d’histoire.
- ⁵⁰ Selon M. Claus Wolf, archéologue aux MHA VD.
- ⁵¹ CLAUS WOLF, *Lausanne VD – Cathédrale, Place Nord, Grabungen 1991 – Neue Erkenntnisse zur vor- und frühgeschichtlichen Besiedlung der Cité*, dans: ASSPA 78, 1995, pp. 145–153.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1–3, 5–6, 8–11, 16: Colette Grand (ARCHÉOTECH SA, Pully).
 Fig. 4, 7, 12–15, 17–18: Isabelle Guignard Christe, Lausanne.

RÉSUMÉ

Contrairement à nombre d’interventions en sous-sol, les fouilles à Prangins n’ont pas révélé de vestiges bien spectaculaires. Pourtant un des résultats les plus impressionnants est la mise en évidence de l’ancienneté du processus de domestication du paysage sur les faces «civiles» du château, en négligeant le seul flanc nord où sont reléguées annexes utilitaires et tour de latrines; le relief naturel de la haute butte originelle ceinte de fossés, avec son plan circulaire, va céder la place à une large esplanade quadrangulaire, entièrement artificielle. Les archives du sol, ici, décrivent bien ce lent processus, qui s’achèvera au XVIII^e siècle avec les travaux des Guiguer. C’est le matériel retrouvé qui apporte la plus grande part aux connaissances sur le site de Prangins, puisqu’il ajoute deux millénaires d’occupation à son histoire «officielle». Bien plus, il est seul à même de révéler en partie l’aspect des édifices disparus, la qualité de leur aménagement et leur constante mise au goût du jour, illustrant bien, comme la topographie, le passage de la forteresse au château de plaisance.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Gegensatz zu vielen anderen Grabungen haben jene in Prangins keine spektakulären Fundgegenstände zutage gefördert. Eines der eindrucklichsten Resultate besteht jedoch im Nachweis, wie weit die Besiedlung der Umgebung des Schlosses zurückverfolgt werden kann. Das natürliche Relief des ursprünglich hohen, von Gräben eingefassten Hügels mit seinem kreisförmigen Grundriss weicht mit der Zeit einem breiten quadratischen, künstlich angelegten Vorplatz. Die Bodenuntersuchungen zeigen hier sehr eindrucklich diesen langsamen Prozess, der im 18. Jahrhundert mit den Arbeiten zur Zeit der Familie Guiguer seinen Abschluss findet. Das zum Vorschein gekommene Material liefert die meisten Informationen über die Anlage von Prangins, denn es fügt der «offiziellen» Schlossgeschichte einen Zeitraum von gegen zweitausend Jahre der Besiedlung hinzu. Auch lassen sich einzig daraus noch gewisse Aussagen zum Aussehen der verschwundenen Gebäude machen, zur Beschaffenheit von deren Ausstattung und der stetigen Anpassung der Anlage an den Geschmack der Zeit. So illustriert das Fundmaterial, ebenso gut wie die Topographie, den Übergang von der mittelalterlichen Burg zum späteren Lustschloss.

RIASSUNTO

A confronto di numerosi altri scavi archeologici, quelli compiuti a Prangins non hanno portato alla luce reperti spettacolari. Uno dei risultati più straordinari è l'essere riusciti a ricostruire nel tempo l'urbanizzazione dei dintorni del castello. Il rilievo naturale della collina originariamente alta, circondata da fossati, con la sua pianta circolare lascia con l'andare del tempo posto a una piazza artificiale larga e quadrata. L'esame del suolo ha permesso di illustrare in maniera imponente tale lenta evoluzione, la quale termina nel XVIII° secolo con i lavori effettuati all'epoca della famiglia Guiguer. I reperti ritrovati forniscono gran parte delle informazioni sul maniero di Prangins, in quanto aggiunge alla storia «ufficiale» del castello la storia di un periodo equivalente a circa duemila anni di urbanizzazione. Inoltre è ancora possibile trarre determinate conclusioni per quanto riguarda l'aspetto degli edifici scomparsi, il loro arredamento e il continuo adeguamento dell'edificio ai gusti vigenti all'epoca. I reperti ritrovati illustrano tanto la topografia quanto l'evoluzione da fortezza medievale al successivo castello con funzioni di rappresentanza.

SUMMARY

In contrast to many other diggings, those in Prangins have not yielded any spectacular finds. However, one of the most impressive results consists of being able to demonstrate how far back settlements can be traced around the castle. The natural relief of the original hill, which was once high, circular in plan and surrounded by ditches, gave way in time to an artificially-made, rectangular terrace. Studies of the soil provide impressive proof of this gradual process, completed by the Guiguer family in the 18th century. The material that has been found offers the most information about the castle since it adds some 2000 years of historical settlement to the "official" chronicle of the castle. It is also the only means of drawing certain conclusions about the appearance of buildings now lost, their furnishings and on-going adaptation to the tastes of the times. Thus, both the findings and the topography illustrate the transition from medieval fortress to subsequent pleasure palace.